



Ville de Pontivy

Commission environnement

Compte-rendu de la réunion du jeudi 20 juin 2013 à 18heures

C5-2013-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Loïc BURBAN, adjoint au maire
M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale
M. Claude LE BARON, conseiller municipal

ABSENTE EXCUSEE

Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
M. Robert BOTEREL, responsable du service voirie garage
M. Daniel TRÉMUREAU, responsable du service espaces verts
Mme Valérie GIANGRANDE, assistante prévention-économiste de flux.

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

- *Avis enquête « installation classée pour la protection de l'environnement », société CELTIPAK – zone artisanale de Lann Velin – 56300 SAINT-THURIAU*
- *Octroi de la gratuité une fois l'an d'une salle du palais des congrès à l'association « Bretagne Vivante », section « Kreiz Breizh »*
- *Environnement, attribution de subventions et renouvellement de cotisation*

I - Avis sur le projet CELTIPAK :

Voir projet de délibération ci joint.

II - Octroi de la gratuité une fois l'an d'une salle du palais des congrès à l'association « Bretagne Vivante », section « Kreiz Breizh » :

Voir projet de délibération ci joint.

III - Demandes de subventions 2013 :

Solidarité Paysans de Bretagne :

Il semble que les principaux objectifs de cette association relèvent du domaine économique, notamment de soutien aux exploitations agricoles. Pour la présente commission cette thématique semble donc plus du ressort de Pontivy Communauté. Il est décidé de surseoir à l'octroi d'une subvention en attendant d'avoir plus d'information sur ce point.

Peuples des Forêts Primaires :

Avis favorable de la commission pour la demande de subvention eu égard à l'implication de cette association pour la protection des forêts primaires et des peuples qui y vivent : accord pour proposer un montant de 160 €.

Bretagne Vivante, section « Kreiz Breizh » :

Avis favorable de la commission pour la demande de subvention eu égard à l'implication de cette association dans la protection de l'environnement et son action sur la commune en matière d'animation, de participation aux journées de valorisation du patrimoine naturel (balades en ville, protection de la Salamandre, Rand'Eau, inventaire sur la Coulée Verte...) : accord pour proposer un montant de 200 €.

Eau et Rivières de Bretagne :

Avis favorable de la commission pour la demande de subvention eu égard à l'implication de cette association dans la protection de l'environnement et des milieux aquatiques... : accord pour proposer un montant de 160 €.

IV - Information sur le Système d'alerte et d'information aux populations (SAIP) :

Objectif :

- prévenir dans l'urgence les populations de la survenance d'un danger majeur (catastrophe naturelle, accident technologique ...) par l'implantation de sirènes.
- établir et transmettre à la population les comportements de sauvegarde à adopter.

Implantation :

Château d'eau de Kerousse, Centre de secours et école de Stival : 3 sirènes étatiques à installer.
Château d'eau de Kerjalotte et HLM château Gaillard : 2 Sirènes communales déjà installées, à rénover.

Détails :

École de Stival :

L'installation est prévue fin août, en l'absence d'enfants, sur le pignon du logement de fonction du côté cour de l'école. Les armoires seront installées dans le grenier. Une demande est en cours auprès de l'Architecte des Bâtiments de France pour les autorisations dans le cadre de la zone de protection du patrimoine. L'accès et le stationnement de la grue de montage se feront par la cour.

Coût pour le ministère de l'intérieur : 10565,34€

A la charge de la ville : départ protégé 16A avec différentiel 300mA (l'installation sera faite en régie).

Compteur et abonnement déjà existant

Château d'eau de Kerousse :

Installation prévue fin août 2013

Coût pour le ministère de l'intérieur : 7014,03€

A la charge de Pontivy Communauté : alimentation 380V plus terre avec départ protégé 16A avec différentiel 300mA

Compteur + abonnement à modifier ; passage du 220 V au 380V : nécessité d'obtenir le consuel après modification

Convention à prévoir avec Pontivy Communauté pour l'installation.

Centre de secours principal :

A la charge de la ville : départ protégé 16A avec différentiel 300mA (l'installation sera faite en régie)

une demande de déport d'alarme vers le garage a été demandée par les pompiers.

Château d'eau de Kerjalotte et immeuble Château Gaillard :

rénovation des sirènes + départ protégé 16A avec différentiel 300mA : coût environ 4000€ à la charge de la mairie par sirène qui seront budgétés lors d'une prochaine décision modificative.

Convention à prévoir très prochainement avec Pontivy Communauté pour ces deux équipements.

Descriptif d'une sirène : Poids : 130kg, portée maxi 4500m, niveau sonore : 120 dB (A), turbine en fonte d'aluminium résistant à l'air salin, diamètre : 2010 mm

V – Agenda 21

Un premier bilan des points inscrits au programme d'actions de l'agenda 21 pour la commission sera fait pour septembre prochain.

Un réunion est programmée pour le 11 juillet prochain pour le groupe économie de flux avec l'objectif d'avancer sur la gestion technique des bâtiments ; le conseiller info énergie de Pontivy Communauté est invité.

VI - Questions diverses

Jardins familiaux :

Un projet est à l'étude sur le quartier de « Bolumet » sur les collectifs gérés par Bretagne Sud Habitat. Une visite sera prochainement organisée pour voir des projets similaires sur d'autres collectivités (Lanester...), puis des rencontres seront programmées avec BSH et les résidents pour affiner le projet.

Gobelets recyclables pour les manifestations :

Il est envisagé la possibilité d'un achat par la ville d'un stock qui serait mis à disposition lors des locations de salles (ex du palais des congrès...), avec un contrat de lavage auprès d'établissements d'insertion ou d'aide par le travail... Les modalités restent à préciser.

Bilan de l'opération « Voltalis » pour la saison hivernale passée :

Ce bilan vient juste de nous parvenir ce jour, il sera présenté à la prochaine commission environnement à l'automne.

Journée du patrimoine

Elle est envisagée en septembre prochain sur la chapelle de la Houssaye et les fontaines proches ainsi que sur la gestion des cimetières sans desherbants... Une réunion est programmée le 25 juin prochain afin d'en préciser les modalités et contenus.